

14 MARCH 2017 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

DÉCLARATION DE M. FRANÇOIS HOLLANDE, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SUR L'ACCUEIL EN FRANCE DES RÉFUGIÉS, À PARIS LE 14 MARS 2017.

[Télécharger le .pdf](#)

Messieurs les ministres,

Mesdames, Messieurs, les présidents,

Mesdames, Messieurs,

Je tenais à ce que la signature de ce protocole sur l'accueil des réfugiés en provenance du Liban se tienne ici à l'Élysée, car votre initiative, menée avec constance, rencontre les valeurs de la France.

Le préambule de la constitution rappelle en effet que tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République. Ce texte nous engage tous d'une façon ou d'une autre.

D'abord l'Etat, mais aussi les citoyens et celles et ceux qui les représentent. C'est un engagement juridique puisque c'est notre Constitution, mais également moral. C'est une obligation nationale, mais également internationale.

C'est enfin un devoir d'humanité. C'est ce principe qui guide l'action de l'Etat et j'y veille, avec les ministres et notamment le ministre de l'Intérieur, et c'est ce principe, cette valeur, cette conviction, qui vous guide et qui vous anime pour mener à bien le projet d'aujourd'hui.

C'est vrai que l'Europe et la France sont confrontées à une vague migratoire inédite par son ampleur et aussi par ses causes, puisque tout s'ajoute. Il y a les guerres, et notamment en Irak et en Syrie, il y a les conflits qu'il ne faut pas oublier en Afrique, au Soudan, Sud Soudan, il y a des exactions qui sont commises dans un certain nombre de pays, nous les connaissons, l'Erythrée. Et il y a aussi le terrorisme, le fanatisme qui poussent des populations à quitter leur lieu de vie pour chercher en Europe la tranquillité, la sécurité, la sûreté au moment-même où d'ailleurs, par des traversées hasardeuses, ces personnes peuvent rencontrer la mort. Et enfin il y a la pauvreté, la faim, sans compter les désordres climatiques qui poussent des populations nombreuses à venir sur notre continent. Non pas pour se protéger d'un dictateur ou d'une guerre mais tout simplement pour vivre, survivre. Les moyens technologiques ont ajouté encore à cette pression, car même lorsque l'on est pauvre on peut avoir accès aux images. Et donc penser qu'il y a un espoir, en fuyant son pays, d'être accueilli.

Alors nous avons dû à recourir à des solutions exceptionnelles, compte tenu de l'ampleur de la vague migratoire et elle n'a pas été la plus forte en France puisque nos voisins allemands ont été amenés à faire encore davantage, mais elle a été significative en France, à la fois par les mouvements de population que l'on a pu enregistrer, par les demandeurs d'asile qui se font connaître, et nous voyons qu'il y a une augmentation. Elle est finalement logique compte tenu de toutes les pressions que je viens de décrire. Il a donc fallu rassembler toutes les forces de notre pays et chercher des solutions nouvelles. L'Etat, les collectivités locales et le monde associatif se sont donc mobilisés pour faire face.

Nous avons mis en place des centres d'accueil et d'orientation sur l'ensemble du territoire démontrant ainsi notre capacité à répondre, dans un délai rapide, à ces nouvelles demandes qui s'exprimaient de populations qui étaient dans des lieux qui n'étaient pas dignes de la France, à Calais, mais aussi à Paris ou en région parisienne. Il a fallu convaincre les élus d'abord pour qu'ils mettent à disposition des lieux, mobiliser des associations qui y étaient prêtes, des citoyens qui pouvaient s'engager pour accueillir celles et ceux qui étaient justement dans des situations d'extrême précarité.

Nous avons ouvert 310 centres d'accueil et d'orientation dans 11 régions de métropole -je rappelle qu'il n'y en a que 13 jours aujourd'hui- 11 régions et 85 départements qui ont accueilli près de 18 000 personnes, 13 000 venant de Calais les autres de Paris. Mais chacun le comprend, notre action ne peut pas s'arrêter là car attendre que les réfugiés viennent jusqu'à nous c'est leur faire prendre le risque d'une traversée dangereuse, et nous savons ce qu'il en a coûté de vies humaines pour avoir laissé des passeurs mener leur sale besogne qui est de transporter des familles entières et de les laisser dans des situations extrêmement périlleuses, de les abandonner en pleine mer.

Nous avons mis en place tout un système au niveau européen de force navale qui ont pu si je puis dire sauver, récupérer des hommes, des femmes, des enfants et les ramener vers nos côtes.

Nous avons aussi voulu, toujours au plan européen, mener à bien des programmes de réinstallation et de relocalisation. L'Europe est très forte pour inventer des expressions sans que cela puisse se traduire toujours de façon concrète, et pourtant l'Europe nous a donné cet objectif. La réinstallation, c'est d'aller chercher au Liban, en Jordanie, en Turquie des réfugiés et de les amener ici en France ou en Europe. La relocalisation, c'est d'aller chercher là où il y a des lieux d'enregistrement de migrants ou de réfugiés qui sont arrivés sur nos côtes pour les faire venir d'Italie ou de Grèce vers les lieux où ils peuvent être hébergés. Lorsqu'il s'est agi de faire ce que l'on appelle une répartition, la France a voulu prendre toute sa place et j'ai annoncé pour la relocalisation 20 000 places sur les 3 années -2015, 2016 et 2017, et on a ajouté ensuite 2018- et nous avons fait en sorte d'être exemplaire autant qu'il était possible pour mener à bien ce programme de réinstallation et de relocalisation.

Alors nos services se rendent au Liban et font en sorte qu'il puisse y avoir un contact qui soit pris avec des réfugiés qui remplissent les conditions de la demande d'asile.

Vous avez rappelé, c'était très juste, ce que le Liban supporte. Petit pays déjà frappé par d'autres crises qui a été capable de faire son unité dans des conditions qui restent toujours difficiles et précaires, et faire en sorte qu'il puisse y avoir, pour ces réfugiés qui sont au Liban, des conditions dignes. Alors nous avons fait en sorte d'abord d'aider le Liban et ensuite d'aller chercher des personnes qui pouvaient s'établir en France.

Je suis moi-même allé sur place dans ces camps et j'ai vu des familles qui avaient été préparées pour ce voyage, car c'est un voyage, et pour cette nouvelle vie qui s'ouvrait maintenant pour eux.

Le ministre LE GUEN ira aussi au Liban pour constater, même en Jordanie ce que nous avons déjà fait et ce que nous avons à faire.

Alors en France nous avons pu accueillir 2300 réfugiés venant du Liban, de la Jordanie et de la Turquie et 3600 personnes venant de Grèce et d'Italie. C'est très peu, c'est encore très peu. Et pourtant nous sommes le pays européen -cela a été rappelé- qui avec l'Italie a fait le plus & c'est dire si nous devons encore en faire davantage et si d'autres pays européens doivent respecter leur engagement.

Mais nous ne pouvons pas réussir seul, j'entends l'Etat ou les Etats. Nous avons aussi besoin de la mobilisation de nos sociétés & et votre action rejoint la nôtre parce qu'avec ce protocole vous irez avec les services de l'Etat chercher ces réfugiés là où ils vivent ou survivent, notamment les plus vulnérables en raison de leur âge ou de leur santé, et vous avez votre objectif : 500 personnes qui devront être ici accueillies.

Là-aussi, on dira que c'est peu, mais c'est déjà beaucoup pour des associations comme les vôtres, dès lors que l'on veut assurer la réussite d'une opération d'accueil, d'hébergement, d'accompagnement, d'insertion, et d'apprentissage aussi du français.

Vous avez donc spontanément proposé à l'Etat un dispositif où vos associations et vos églises prennent en charge l'identification des personnes, leur acheminement en France, leur hébergement et leur accompagnement dans toutes les démarches.

AIR FRANCE a bien voulu s'associer aussi à cette initiative pour le transport, et je remercie la compagnie & et en France vous avez surtout compté sur la générosité de vos membres pour loger ces personnes, car c'était le plus important, pouvoir leur assurer un habitat digne et aussi une personnalisation dans l'accueil. Bref pour les aider à vivre et à revivre.

Que dire de ce protocole ! Qu'il est d'abord le vôtre, c'est vous qui avez pris cette initiative et je veux la saluer. Ce protocole aussi confirme que dans une République laïque des collaborations fructueuses avec les églises sont possibles et même sont souhaitées. La République laïque ce n'est pas imaginer que l'on puisse faire seul avec l'Etat, la République laïque c'est de faire avec toutes celles et tous ceux qui par leurs convictions veulent s'engager pour l'intérêt général & c'est de le faire sans distinction.

Les personnes que vous irez chercher, vous ne regarderez pas leur religion, vous regarderez leur situation et l'urgence & nous sommes bien sûr ici sensible à la situation des Chrétiens d'Orient. La France, par sa diplomatie, fait en sorte que nous puissions leur venir en soutien et leur permettre de vivre là où ils ont toujours vécu au Moyen-Orient, où ils ont toujours contribué à l'équilibre et ont toujours eu à cur de vivre en bonne intelligence avec l'ensemble des sensibilités ou des religions également présentes au Moyen-

Orient.

Mais au-delà de notre disponibilité pour les Chrétiens d'Orient nous sommes bien sûr prêts à accueillir des réfugiés sans distinction de nationalité, d'origine ou de confession.

Mais je voulais aussi souligner qu'il y a l'indifférence, c'est vrai et je l'avais regardée comme notre principale adversaire quand il y a un appel à la solidarité ou quand il y a des situations de crise, et nous en avons connues, fermé les yeux, pensé que d'autres allaient s'en occuper, pensé que c'est à l'Etat d'assurer sa mission, mais qu'il n'y aurait rien d'autre à faire que de réclamer pour soi-même ou pour d'autres l'indifférence qui est finalement l'attitude commune souvent d'ailleurs justifiée par les difficultés que beaucoup peuvent éprouver dans leur propre vie.

Pourquoi faire pour les autres quand on n'assure même pas pour ceux qui vivent ici les conditions d'une solidarité et d'une dignité.

Mais il y a pire que l'indifférence, il y a l'intolérance. L'intolérance qui consiste à ne pas accepter, à ne pas vouloir faire l'accueil que prévoient pourtant d'autres textes fondamentaux, et à utiliser les peurs pour l'empêcher qu'il y ait cette solidarité qui est finalement celle d'une Nation comme la France par les valeurs qu'elle porte £ l'intolérance qui consiste à vouloir opposer les uns et les autres, les Français et les étrangers, les Français depuis longtemps ou les Français depuis toujours £ et puis d'essayer de faire l'évaluation de ce qui est donné aux uns et de ce qui n'est pas donné aux autres, et essayer de créer des différences, des distinctions toujours. Cette intolérance n'est pas celle du peuple, même si parfois il peut être emporté, elle est aussi celle de ceux ou celles qui prétendent le représenter, et qui pensent parler en son nom quand ils expriment comme le disait Victor Hugo « non pas le bruit du peuple, mais la fureur de la foule », ce qui n'est pas pareil. On crie dans la foule, et on s'affirme avec le peuple.

Voilà pourquoi il nous faut montrer des initiatives et qu'elles honorent celles et ceux qui les lancent mais aussi celles et ceux qui y participent.

C'est une fierté pour vous sans doute d'avoir fait le constat que lorsque nous avons accueilli des réfugiés, dans les centres d'accueil ou dans des structures d'hébergement ou dans des familles, il y a eu des rencontres qui se sont multipliées et qui ont fait tomber les préjugés, les idées reçues, les caricatures que certains groupes extrémistes se plaisent à diffuser £ qu'il y a du bonheur à le partager et qu'il y a là des rencontres qui ne se seraient jamais faites, des partages qui se sont ainsi humainement opérés sans qu'il ait été besoin de les stimuler.

Je rappelle aussi, sous le contrôle du ministre de l'Intérieur, qu'aucun trouble à l'ordre public n'a été causé par des réfugiés ou des demandeurs d'asile dans les centres où ils ont été accueillis. Je ne dis pas qu'il n'y a pas eu d'incident, il y en a toujours, mais nous n'avons pas vécu des attroupements autour de ces centres d'accueil, ni même au sein de ces centres d'accueil, de division qui aurait pu jeter un doute sur la capacité, la volonté de ces réfugiés de s'intégrer et d'être accueillis dans un pays comme le nôtre.

Voilà Mesdames et Messieurs ce que j'étais venu vous dire, d'abord pour vous exprimer notre reconnaissance, notre gratitude.

Alors nous pouvons employer selon nos fonctions, nos mandats, nos responsabilités, peut-être même nos convictions, des mots différents : la solidarité, la générosité, la charité, la fraternité £ mais tous ces mots disent la même chose : accueillir les plus fragiles, accompagner les plus isolés, faire reculer les peurs, porter l'espoir, donner du sens. Ces mots tout simplement, c'est le message de la France et c'est celui que vous avez adressé au monde. Merci.